



PRIX 2016
**ÉNERGIES
CITOYENNES**

Châteaubriant accompagne les habitants dans les travaux d'efficacité

Lauréate des Prix Énergies Citoyennes dans la catégorie « moins de 20 000 habitants », la ville de Châteaubriant, en Loire-Atlantique, développe le recours aux énergies renouvelables. Grâce à un accompagnement soutenu, elle incite les habitants à améliorer l'efficacité énergétique de leur logement.

Onze kilomètres : c'est la longueur du réseau de chaleur de Châteaubriant, un des plus importants de la région ! Depuis 2011, ce réseau associé à une chaufferie bois alimente en chauffage et eau chaude sanitaire plus de 500 logements sociaux, l'hôpital, plusieurs écoles, et une vingtaine de bâtiments publics.

En parallèle, la ville mène de nombreuses actions à destination du grand public. En 2009, 2010 et 2011 a été organisé le salon de l'habitat environnemental et des énergies renouvelables, qui a permis de sensibiliser la population.

Aide et conseils pour économiser l'énergie

De plus, la Communauté de communes du Castelbriantais a créé à Châteaubriant la Maison de l'innovation de l'habitat et du développement durable. Cette plate-forme de services gratuits est à la disposition de toute personne ayant un projet de construction, de rénovation ou d'aménagement de son habitation. On y trouve des conseils sur les études thermiques, les matériaux, les techniques innovantes, les savoir-faire locaux... De son côté, la ville de Châteaubriant accompagne aussi les habitants dans leurs démarches pour réaliser des économies d'énergies : elle apporte, par exemple, des financements pour des diagnostics thermiques ou pour la pose de chauffe-eau solaires individuels.

Châteaubriant a également le souci d'une exploitation maîtrisée des bâtiments communaux à travers son marché de chauffage.

Une centrale solaire raccordée au réseau de chaleur

Un grand projet se concrétise actuellement. Une centrale solaire de plus de 2 000 m² va être raccordée au printemps prochain au réseau de chaleur. Le démonstrateur de cette installation, totalement innovante, sera donc situé à Châteaubriant. « La puissance délivrée par les capteurs solaires sera importante, annonce Alain Hunault, le maire. Des calories solaires, donc gratuites, seront injectées dans le réseau de chaleur. De 4 à 5 % d'énergie gratuite seront ainsi fournis au réseau, ce qui devrait assurer aux abonnés une baisse du prix de l'énergie de 5 % ».

La ville porte d'autres projets : « Nos fumées rejetées dans l'atmosphère représentent un potentiel de récupération de 20 % de chaleur fatale, ajoute le maire. Pour cela, nous devons installer un condenseur et appliquer à nos installations le principe de la chaudière basse température : c'est un travail qui se fera avec l'Ademe ».



Parc solaire

© Jean-François Mousseau

Chaufferie bois



TÉMOIGNAGE

Alain Hunault, maire

« Des économies pour la ville et les habitants grâce au bois-énergie et au soleil »



« Notre chaufferie-bois et son réseau de chaleur inscrivent la ville dans une dynamique de développement durable efficace. La filière bois-énergie de notre territoire est ainsi soutenue et se développe. La facture aux abonnés raccordés à ce réseau de chaleur urbain est en baisse. Pour la ville, ce sont près de 175 000 euros d'économies depuis trois ans ; et c'est également une diminution importante de rejet de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Le couplage d'une centrale solaire au réseau de chaleur va potentialiser celui-ci et générer de nouvelles économies. Le Prix Énergies Citoyennes constitue une reconnaissance du travail déjà réalisé et de l'engagement de la municipalité en faveur des énergies renouvelables. Il s'ajoute à plusieurs reconnaissances que nous avons obtenues, notamment la labellisation du Pays de Châteaubriant comme « territoire à énergie positive pour la croissance verte ».

Déposez votre candidature pour la 8^{ème} édition des Prix Énergies Citoyennes avant le 8 septembre 2017 sur www.energies-citoyennes.fr

